

EMPLOIS VOLTAIRIENS DE L'IRONIE LIBERTINE

Patrick Neiertz
CELLF 16^e-18^e

DE L'IRONIE¹

Voltaire personnifie si bien l'ironie des Lumières qu'il a acquis une consécration rare en littérature, celle de l'*épithétisation* dans le langage courant : on évoque aujourd'hui l'*ironie voltairienne* comme on se réfère au *dilemme cornélien* ou à une *situation kafkaïenne*. Cet honneur, qui n'est pas sans risque de dilution du caractère spécifique de l'esprit voltairien, est néanmoins mérité au regard de l'analyse moderne du discours ironique. Lorsque Voltaire écrit : « Je pardonne de tout mon cœur à tous ceux dont je me suis moqué »², il provoque chez le lecteur la séquence mentale archétypique d'un prédicat ironique : 1. impression d'une contradiction entre la principale et la subordonnée ; 2. examen critique de cette construction antithétique ; 3. connotation avec le substrat culturel « esprit de Voltaire » ; 4. reconstruction du trait d'esprit et sourire³. Ce cheminement est évidemment quasi instantané chez le lecteur ; il n'en reflète pas moins la démarche « claudicante »⁴ de l'ironie littéraire, si aisément associée à la silhouette du patriarche.

- 1 On trouvera de plus amples développements sur tous les points abordés par cette introduction dans Patrick Neiertz, *Lumières obliques : ironie et dialogues au XVIII^e siècle*, Paris, H. Champion, 2012. Voir, en particulier, sur la littérature secondaire, « Regards de l'histoire littéraire, des linguistes, des psychologues, des philosophes » (p. 14-51) ; sur le concept d'ironie, « Qu'est ce que l'ironie ? » (p. 52-71) ; sur l'ironie des Lumières, « Le XVIII^e siècle, oasis d'ironie ? » (p. 73-119) ; sur les sources littéraires (Swift, Pascal) de l'« ironie voltairienne » (p. 575-649).
- 2 Voltaire au marquis Albergati Capacelli, 23 décembre 1760 (D9492).
- 3 Cette séquentialité dans la reconstruction du discours ironique stable (celui dont le sens figuré est univoque) a été théorisée à partir d'un autre exemple voltairien (les *Te Deum* symétriques des antagonistes Bulgares et Abares dans *Candide*) par Wayne C. Booth (*A Rhetoric of Irony*, Chicago, University of Chicago Press, 1974, p. 10).
- 4 L'expression de Maurice Merleau-Ponty (*Éloge de la philosophie et autres essais*, Paris, Gallimard, 1989, p. 59 et 61) est rappelée dans l'essai de Sébastien Rongier (*De l'ironie, enjeux critiques pour la modernité*, Paris, Klincksieck, 2007, p. 84).

L'histoire littéraire témoigne que, des grammairiens et rhétoriciens du XVIII^e siècle aux linguistes du XX^e, l'analyse de l'« écriture oblique »⁵ s'est largement étendue, à la fois en raison de la profondeur illocutoire qu'on lui reconnaît apporter au discours et de l'extension du champ philosophique qui lui est concédée⁶. Les contemporains de Voltaire ont une acception exclusivement rhétorique du tour de langue ironique⁷ ; cette vision restrictive est toutefois complétée dans les commentaires du temps par des domaines de l'esprit d'enjouement qui ont partie liée avec l'ironie : *dissimulation, raillerie, persiflage, mystification, satire, parodie, sarcasme*. L'analyse actuelle de l'ironie littéraire réconcilie la fragmentation que l'on observe au XVIII^e siècle et apparaît de surcroît riche de notions héritées des philosophes du XIX^e comme de l'apport conceptuel des sciences humaines des XX^e et XXI^e siècles (stylistique, linguistique, sémiotique, sociologie, psychologie, psychanalyse). C'est au total d'une véritable anthropologie du phénomène ironique dont disposent désormais les sciences de la littérature. Appliquant rétrospectivement ce corpus critique protéiforme à l'examen de l'ironie des Lumières, y compris celle de Voltaire pourtant polygraphique dans ses formes et riche de la variété de ses registres, le chercheur moderne doit cependant faire preuve d'une certaine prudence. Les avancées de la philosophie allemande et nordique autour de la notion métaphysique et ontologique d'ironie (par exemple celles de Kierkegaard dans sa thèse de 1841⁸) ont peu à voir avec l'intentionnalité affichée des ironistes des Lumières : dénoncer la contradiction entre le monde social tel qu'il est et tel qu'il devrait être⁹. En revanche, certaines recherches critiques des décennies récentes, celles de la linguistique et du formalisme stylistique en particulier,

- 5 Philippe Hamon, *L'Ironie littéraire, essai sur les formes de l'écriture oblique*, Paris, Hachette supérieur, 1996.
- 6 À l'époque romantique, la philosophie idéaliste allemande, celle de Friedrich Schlegel notamment, revendique pour l'ironie d'autres champs artistiques que la littérature, ceux de la poésie et l'esthétique des arts visuels en particulier : « la philosophie est la véritable patrie de l'ironie que l'on aimerait définir beauté logique » (*Fragments*, trad. Charles Le Blanc, Paris, J. Corti, 1996, p. 105).
- 7 Les grammairiens (Dumarsais, Crevier, Beauzée, Clausier, Fontanier), poéticiens (Marmontel) et lexicographes (Richelet, Furetière) des Lumières s'accordent pour définir l'ironie par le trope de contrariété : voir Pierre Schoentjes, *Poétique de l'ironie*, Paris, Éditions du Seuil, 2001, p. 90-98.
- 8 Sören Kierkegaard analyse le triangle contradictoire entre les pensées de Socrate, Schlegel et Hegel sur la fonction philosophique de l'ironie, exaltant pour sa part la « négativité infinie et absolue » de l'ironiste (« Le concept d'ironie constamment rapporté à Socrate », dans *Œuvres complètes*, éd. Jean Brun, Paris, Édition de l'Orante, 1975, t. II, p. 236).
- 9 Rien n'interdit pourtant à l'interprétation spéculative de pousser l'analyse de la psychologie individuelle ou sociale au-delà des affichages, ce que fait, par exemple, Jankélévitch dans *L'Ironie* (Paris, Flammarion, 1964). Son analyse de l'« ironie cynique », qu'il oppose à l'« ironie conformiste » d'un Socrate ou d'un Voltaire, incite à une relecture de Choderlos de Laclos, voire de Sade (comme le font André Breton ou Roland Barthes) : « les deux personnages de l'ironie, agent et patient, ne font qu'un dans le cynisme » (p. 110-111).



facilitent l'exploration de l'ironie littéraire tant au niveau de sa mécanique rhétorique que des spécificités de ses différents registres, ces derniers variant avec les époques.

La linguistique moderne ne dissocie pas l'ironie du système de valeurs qui sous-tend le second plan de son énonciation¹⁰. L'« ironisant », soit qu'il utilise la ressource traditionnelle de l'antiphrase, soit qu'il retourne contre l'« ironisé » la mention de ses propres discours¹¹, renvoie à l'interlocuteur tiers (lecteur, auditeur) la responsabilité de trancher entre les deux systèmes de valeurs mis en contradiction. Le moralisme implicite de l'ironiste le place dans une situation de supériorité (éventuellement fragile) : il sait, dans la sphère du bien et du mal, quelque chose que l'autre ne sait pas¹². Le défi linguistique à relever provient du fait que le discours ironique contrevient aux règles d'authenticité de l'interlocution dans le *discours sérieux*¹³. Ainsi, dans la lignée des « actes de langage » de John Austin et Oswald Ducrot, Catherine Kerbrat-Orecchioni s'applique à « décrypter » la notion d'implicite sous-jacente à des figures de style obliques telles que la litote, la prétérition, le paradoxe, l'oxymore, l'allusion, l'incongru, etc.¹⁴. Ces analyses sont à rapprocher de l'extension tropique que leur donne Alain Berrendonner¹⁵ ou encore de l'évasion hors du lien tropique que suggère Beda Allemann¹⁶.

VOLTAIRE ET L'IRONIE LIBERTINE

Qu'elle soit tacite ou explicite, l'ironie des Lumières s'exprime sous quatre registres principaux au regard de ses intentions subversives : le parodique (qui vise à désacraliser le sublime), le comique (qui installe la satire sociale dans la comédie de mœurs), le philosophique (qui questionne l'idéal social de l'honnête

10 « L'évaluation constitue donc le cœur même de l'acte d'énonciation ironique » (Philippe Hamon, *L'ironie littéraire, op. cit.*, p. 30).

11 L'ironie de mention est une forme ancienne (voir la maïeutique du Montalte des *Provinciales* suscitant les citations contre-productives du jésuite) ; elle a été théorisée par les linguistes Dan Sperber et Deirdre Wilson dans un article canonique : « L'Ironie comme mention », *Poétique*, n° 36 (novembre 1978), p. 399-412.

12 « L'ironie s'accompagne d'un parfait sentiment de supériorité [...] l'ironiste est toujours à quelque titre un idéaliste » (Henri Morier, *Dictionnaire de poétique et de rhétorique*, Paris, PUF, 1961, p. 555).

13 À savoir : coopération du locuteur à l'échange, pertinence des données, sincérité des propositions, informativité, clarté et exhaustivité des arguments. Voir Florence Mercier-Leca, *L'Ironie*, Paris, Hachette supérieur, 2003, p. 56.

14 Voir Catherine Kerbrat-Orecchioni, *L'Implicite*, Paris, Armand Colin, 1986 ; et « Problèmes de l'ironie », *Linguistique et sémiologie*, n° 2, Lyon, PUL, 1978.

15 Alain Berrendonner, *Éléments de pragmatique linguistique*, Paris, Éditions de Minuit, 1982.

16 Beda Allemann, « De l'ironie en tant que principe littéraire », *Poétique*, n° 36 (novembre 1978), p. 385-398.



homme) et le libertin (qui fragilise le corset des bienséances)¹⁷. Voltaire est présent dans ces quatre registres, même dans le parodique (avec, par exemple, la *Relation... du jésuite Berthier* ou *Le Dîner du comte de Boulainvilliers*), lui qui hait la parodie lorsqu'elle s'empare de sa poésie dramatique. Le registre libertin a été le moins étudié ; même s'il peut paraître secondaire dans les emplois ironiques de Voltaire, il mérite une exploration.

Nous définissons l'ironie libertine comme une figure de pensée alliant ironie et libertinage dont les racines remontent au xvii^e siècle. Dans le sillage de la Contre-Réforme se développe une littérature de fiction répondant à l'idéal de l'*honnêteté*, une norme des rapports sociaux que clercs et moralistes tentent d'imposer après les déchirements des guerres de religion. La politesse des mœurs, que l'élite de cour exalte, a pour traduction l'*honnête galanterie* dans les rapports de séduction entre les sexes¹⁸. Cette « catégorie culturelle », selon l'expression d'Alain Viala, peine à survivre à la dissipation effective des mœurs parmi la mondanité, et si la galanterie chaste et précieuse continue d'être mimée à la fin du siècle, il n'est pas étonnant que l'esprit ironique commence à s'insinuer dans la faille entre la représentation que la société donne d'elle-même (bienséante, respectueuse du mariage chrétien, attentionnée au *beau sexe*) et la réalité des mœurs (conquête et victoire sur la vertu féminine, quête des plaisirs, mariages de raison). Deux vérités occultées par la *doxa* du temps donnent l'énergie du scandale à une contre-littérature clandestine sur la passion de la chair : la réalité du plaisir féminin et la débauche – réelle ou supposée – des prédicateurs de la vertu. L'activité sexuelle est le domaine parfait de l'amphibologie : confinée par les bienséances au plan du non-dit, elle est aisément convoquée à la conscience du sujet par l'appel indirect de l'allusion ou de la litote et par l'hésitation référentielle de l'équivoque. L'insolence d'une ironie littéraire qui dit implicitement le non-dit en matière de sexualité (ce que nous nommons ici « ironie libertine ») ira croissante au siècle suivant jusqu'à l'acmé des décennies 1740-1750, où l'abondance de la production contredit son caractère clandestin.

Le jeune Voltaire a vécu l'émergence d'une culture hédoniste, ouverte à la revitalisation des traditions gauloises et gaillardes dans les cercles festifs qu'il fréquente entre 1710 et 1730 : hédonisme de distraction à Sceaux, hédonisme des sens au Temple et à Sully. Le goût de la fête galante que pratique la cour de Ludovise, celui du plaisir de vivre que revendique l'entourage du Grand

17 Pour une analyse de la topique de ces quatre registres, voir Patrick Neiertz, *Lumières obliques*, op. cit., p. 104-115 et *passim*.

18 La représentation de la quête amoureuse durant le deuxième tiers du xviii^e siècle est longuement étudiée dans Jean-Michel Pelous, *Amour précieux, Amour galant. Essai sur la représentation de l'amour dans la littérature et la société mondaines (1654-1675)*, Paris, Klincksieck, 1980, et dans l'ouvrage d'Alain Viala, *La France galante*, Paris, PUF, 2008.



Prieur (Chaulieu, Courtin, Servien, Bussy, d'Aremberg, Hénault, Caumartin, etc.) sont les aiguillons du jeune prodige. Si le milieu de Sceaux, à l'instigation de Malézieu, n'est pas éloigné du raffinement littéraire qui fut celui de l'Hôtel de Rambouillet sous l'influence de Voiture, celui du Temple est plus libre de mœurs et Voltaire y exerce volontiers une verve gaillarde¹⁹. Toutefois Sceaux, avec ses Nuits blanches et son Ordre de la Mouche à miel, n'était pas un lieu confit et dévot : François-Marie Arouet y rode l'art de l'équivoque galante qu'il saura toujours pratiquer avec ses correspondantes.

Pour moi je vous louerai ; ce sera mon emploi.
Je sais que c'est souvent un partage stérile,
Et que La Fontaine et Virgile
Recueillaient rarement le fruit de leurs chansons²⁰.

Car le jeune poète ne sort pas de son état. Son ambition reste l'écriture et c'est sous la forme de l'épître en vers ou de pièces détachées et versifiées qu'il contribue à l'engouement ambiant pour l'allusion libertine²¹.

Mais les contes, en vers et en prose, naissent aussi à Sceaux. Et si leur tonalité est parfois allégrement égrillarde²², on peut sans doute y pressentir déjà l'insolence de *L'Ingénu* quand il emploie les subtilités du double-entendre pour évoquer et le plaisir féminin et les restrictions mentales du molinisme :

[...] il se servit des droits que son état de crocheteur lui donnait à la brutalité ;
il fut brutal et heureux. [...] comme elle était juste, elle bénissait sûrement le
destin de ce que toute infortune porte avec elle sa consolation²³.

[...] ayant fait réflexion qu'on ne peut vaincre sa destinée, elle s'abandonna à
la Providence qui la mena au but [les trois infidélités prévues par l'oracle du

19 « La paix offre un champ libre à tes exploits lubriques ; / Va remplir de cocus les campagnes belgiques, / Et fais-moi des bâtards où tes vaillantes mains / Dans nos derniers combats firent tant d'orphelins » (*À M. le duc d'Aremberg* [1715], *OCV*, t. 1B [2002], p. 434).

20 *À Mlle de Montbrun-Villefranche* (1714), *OCV*, t. 1B, p. 378.

21 On trouve ce registre allusif ou équivoque, enjoué ou provocant, dans nombre d'épîtres de la période 1715-1725, par exemple : *À Monsieur l'abbé de *** qui pleurait la mort de sa maîtresse* ; *À Philippe de Vendôme* ; *À M. le duc de la Feuillade* ; *À de la Faluère de Génonville* ; *À M. le duc de Sully* ; *À Mme de Gondrin* ; *À Mme la maréchale de Villars*. Pour tous ces textes, voir les éditions critiques de Nicholas Cronk, Nicole Masson, Ralph A. Nablow, Catriona Seth, *OCV*, t. 1B.

22 « C'est votre époux, geôlier sexagénaire, / Il a fermé le libre sanctuaire / De vos appas ; et, trompant nos désirs, / Il tient la clef du séjour des plaisirs » (*Le Cadenas* [1716], éd. Catriona Seth, *OCV*, t. 1B, p. 566).

23 *Le Crocheteur borgne* (ca 1715 ?), éd. Christiane Mervaud, *OCV*, t. 1B, p. 88. L'allusion au plaisir féminin non avoué est l'un des *topoi* favoris de l'ironie libertine ; l'audace ici est de le lier à un viol.



curé d'Hippone] par les chemins du monde les plus honnêtes²⁴. [...] on la canonisa après sa mort pour avoir fait tant de bien à ses parents en se mortifiant [c'est-à-dire en se prostituant]²⁵.

298

Il y a un écart évident entre le badinage des épîtres ou des premiers contes et l'esprit de sérieux qui anime le poète dramatique d'*Œdipe* ou le poète épique de *La Henriade*. Voltaire utilise sa facilité de poète et de conteur pour exercer sa sociabilité et en recueillir le confort de celui qu'on aime voir orner par l'esprit les plaisirs d'être en compagnie, dans le temps même où son talent lui ouvre les portes (mais pas les chicanes) de la République des Lettres. Faut-il y voir la recherche d'une compensation aux duretés d'une amorce de carrière pour un jeune roturier cherchant l'estime et la protection des plus grands ? ou plus sûrement l'élargissement du domaine de la liberté intellectuelle que donne la distanciation ironique ? Il est certain que la gaieté facétieuse et l'ironie dans tous ses registres protégeront Voltaire durant toute sa carrière lors des polémiques (avec Fréron, Nonnotte ou Rousseau) et envers les audaces d'opinions impliquant souvent les pires conséquences. Il est également certain que la licence poétique l'autorise sa vie durant à s'adresser par le moyen d'épigrammes et d'épîtres à des femmes de qualité (Mmes de Belestat, de Chauvelin, de Choiseul, de Saint-Julien, de Bassompierre, de Boufflers, de Guise, de Crillon, de Villars, de Luxembourg, de Pompadour, de Ruppelmonde) sur un ton allusif proche de l'impertinence²⁶, voire de la licence tout court :

[un prêtre] Très chrétiennement vous engage
À coucher avec Richelieu,
Avec Richelieu ce volage [...]
Faut-il donc que de vos appas
Richelieu soit l'unique maître ?
Est-il dit qu'il ne sera pas
Ce qu'il a tant mérité d'être²⁷ ?

Une telle épître, adressée à la fille du prince de Guise à la veille d'un mariage arrangé (et financièrement facilité) par le poète lui-même, indique à quel point, en 1734, la provocation ironique, dite dans le registre libertin, et sous condition

24 L'oxymore « honnête libertinage », employé par Mlle Brillant dans *Le Colporteur* (de F.-A. Chevrier), résume l'insolence acquise par l'ironie libertine dans la première moitié du XVIII^e siècle.

25 *Così-Sancta* (1714-1715), éd. Christiane Mervaud, *OCV*, t. 18, p. 126 et 129.

26 « Vous n'avez cédé qu'à mon roi : / Il vole dans vos bras du sein de la victoire [Berg-op-Zoom] ; / Le prix de ses travaux n'est que dans votre cœur » (*À Mme de Pompadour* [1747 ?], éd. Ralph A. Nablo, *OCV*, t. 30A [2003], p. 429).

27 *À Mlle de Guise* (1734), éd. Sylvain Menant, *OCV*, t. 14 (1989), p. 509-511.



de l'esprit léger qui fleurit dans ces octosyllabes, octroie de liberté au regard des bonnes mœurs. L'emploi de l'implicite explique cette tolérance générale envers l'allusion coquine, le double-sens égrillard, l'antiphrase équivoque. La présence d'un modulateur interrogatif (« faut-il donc », « est-il dit ») suffit à renvoyer dans « le monde tel qu'il devrait être » (où le futur époux volage « mériterait » d'être trompé à son tour) cette incitation impertinente à l'inconduite d'une future duchesse. Le poète ironiste crée ainsi un second plan de réalité, référentiel mais imaginaire, sorte de scène de comédie de mœurs où à libertin, libertine et demi renverse, par la ruse au cinquième acte, un mariage menacé de l'immoralité du conjoint. Qui pourrait, en 1734, s'offusquer d'un transfert au *castigat ridendo mores* d'un « champ de tension »²⁸ prévisible ? Habile appréciateur des états sociaux, Voltaire est moins partisan de l'implicite lorsque la cible de son ironie est une actrice (Duclos, Clairon, Durancy), et même proche de l'explicite s'il s'agit de troubler la soudaine respectabilité d'une ancienne maîtresse infidèle²⁹.

L'intention et les moyens d'emploi de l'ironie libertine par Voltaire sont d'une autre nature lorsqu'ils sont auxiliaires de la lutte contre l'« Infâme ». La volonté de l'ironiste est ici d'employer ce registre pour mettre les théologiens et les prêtres en contradiction avec eux-mêmes. Le moyen le plus immédiat est de confronter, comme incidemment et sans ton de diatribe, le monde rêvé des docteurs de la foi (célibat, chasteté) avec les traditions populaires attachées aux hommes d'Église, par exemple les facultés « populationnistes » accordées aux cordeliers³⁰. La citation référentielle est encore plus appuyée et douteuse lorsqu'elle quitte la simple allusion coquine pour la truculence du pornographique : c'est le cas des références au *Portier des Chartreux* dans la correspondance³¹ ; c'est aussi le cas des références jubilatoires à la première partie de *Thérèse philosophe* qui émaillent la correspondance de 1770³². Dans ces dernier cas, la distanciation et le second degré ironiques sont réduits à leur minimum ; les allusions, trop explicitées par le renvoi à des textes excessifs, échangent la finesse du signe

28 Beda Allemann, « De l'ironie en tant que principe littéraire », art. cit., p. 396.

29 « Un cul, il m'en souvient, Phyllis / Sur qui j'ai vu briller des lis » (*À Mme de Gouvernet* [Mlle de Livry], éd. Nicole Masson, OCV, t. 5 [1998], p. 606).

30 Sur les facultés « populationnistes » des cordeliers, voir *La Pucelle*, éd. Jerom Vercreusse, OCV, t. 7 (1970), p. 562 ; *l'Essai sur les mœurs*, chap. 133, éd. René Pomeau, Paris, Bordas, coll. « Classiques Garnier », 1990, 2 vol., t. II, p. 241-242 ; *Sur Mlle de Lenclos*, M, t. 23, p. 508 ; la *Seconde anecdote sur Bélisaire*, éd. John Renwick, OCV, t. 63a (1990), p. 205-207 ; D9754 ; D15600, etc.

31 Voir D12350, D13502, D14586, D20026, D20046 ; et, dans un usage polémique de la mention, D13500, D6688, D7307, D9005 ; voir également le pseudonyme « R. P. Polycarpe », d'après un personnage du *Portier*.

32 Durant le premier semestre 1770, après qu'une distinction de « père temporel » des capucins a été malencontreusement accordée par mégarde à l'auteur de *La Canonisation de saint Cucufin*, Voltaire signe « Frère François, capucin indigne » : voir plus particulièrement D16152, D16140, D16248.



pour le rire de la connivence gaillarde ; l'énonciation se rapproche de la satire : moquerie ouverte des acteurs par la mise en lumière de leurs ridicules, leurs hypocrisies ou la trivialité de leurs passions.

Plus subtiles sont les ironies de mention inspirées de la tradition pascalienne des *Provinciales*³³ et qui consistent en citations, exactes mais isolées ou tronquées, de textes sacrés ou liturgiques, patristiques ou théologiques. Le procédé vise à suggérer indirectement l'inconséquence ou l'imposture de l'énonciateur, mais aussi parfois à laisser apparaître, sans commentaire mais dans un but dépréciatif, le double-sens érotique connoté par la mention. D'une part, la citation est difficilement contestable par elle-même (bien que son sens puisse être dévoyé par l'absence du contexte) ; d'autre part, elle emporte une double charge de ridicule pour la source cléricale citée, celle de l'inanité du message et celle de l'inconvenance particulière des passions du locuteur :

300

On admire avec quelle sagacité les canonistes, et surtout des religieux de mœurs irréprochables, ont fouillé dans les mystères de la jouissance. [Suivent, en latin, les titres de chapitres qui sont autant de « cas de conscience que la femme la plus hardie ne confierait qu'en rougissant à la matrone la plus discrète »]. [...] enfin, Sanchez va jusqu'à discuter, *Utrum Virgo Maria semen emiseric in copulatione cum Spiritu Sancto*³⁴.

La fausse louange du monde de l'Église tel qu'il devrait être est aussitôt contredite par la passion douteuse du « fouillé dans les mystères de la jouissance ». Voltaire applique le même procédé citationnel au dogme de l'Immaculée Conception, en particulier avec la citation du *per aurem impregnavit* (en fait, *impregnabatur*³⁵) de saint Augustin (Sermon XXII) que l'on trouve dans *Le Dîner du comte de Boulainvilliers*³⁶. En citant scrupuleusement le texte-source, l'ironiste se protège par une apparence d'objectivité intertextuelle, mais il laisse la construction de l'énonciation détruire d'elle-même, hors de toute argumentation et par le seul rapprochement de la norme et du fait, la citadelle morale de l'ironisé dans l'esprit du témoin qu'est le lecteur.

L'authenticité de la mention s'édulcore toutefois lorsque l'ironie devient facétie et que le thème s'ouvre au travestissement burlesque. Le dogme de la sainte

33 Voltaire, dont on connaît les préventions envers l'auteur des *Pensées*, n'a jamais caché son admiration pour la faculté d'ironie de celui des *Provinciales* : voir D626 ; *Le Siècle de Louis XIV*, chap. 32, *OH*, p. 1004, et chap. 37, p. 1071-1072 ; « Traduction d'une lettre de Milord Bolingbroke » (1767), *M*, t. 26, p. 302.

34 *Questions sur l'Encyclopédie*, art. « Impuissance », éd. sous la direction de Nicholas Cronk et Christiane Mervaud, *OCV*, t. 42A (2011), p. 390-391 (« si la Vierge Marie a émis de la semence en copulant avec le Saint-Esprit »).

35 « [La Vierge] fut fécondée par l'oreille ».

36 *Le Dîner du comte de Boulainvilliers*, éd. Ulla Kölving et José-Michel Moureaux, *OCV*, t. 63A (1990), p. 378.

Trinité, cœur de la foi catholique, devient farce par l'invention pédagogique de l'inénarrable Frère Rigolet, dans laquelle rien n'est strictement faux mais où tout est grotesque. Voltaire a conscience du caractère parfois spécieux de la rhétorique oblique des procédés employés lorsqu'il avoue (à propos d'un obscur conflit entre dominicains) : « Rien n'est plus aisé que de rendre un corps odieux, en détaillant les crimes de ses membres »³⁷.

LE POÈTE ET SON PROTECTEUR

Il est un cas où l'ironie voltairienne employée dans le registre libertin ne vise pas à déconsidérer une institution perçue comme le cœur tyrannique des préventions et des superstitions, ni à entretenir la sociabilité du philosophe-poète dans une société choisie, mais à soutenir seulement la relation difficile et indispensable que Voltaire entretient avec un personnage singulier : Richelieu. Cette relation, qui n'est pas sans aléas, a produit un corpus important dans la correspondance : deux cent soixante lettres, la plupart émanant de l'obligé. Armand de Vignerot du Plessis, maréchal-duc de Richelieu, est le plus ancien et le plus durable des protecteurs de haut rang de Voltaire³⁸. Pour autant, le rapport entre les deux hommes ne laisse pas d'être complexe. La cause en revient d'abord à la personnalité du maréchal-duc, caustique et désinvolte, à la fois fort de ses succès militaires (jusqu'en 1757) et de son ascendant sur le beau sexe (car même embellie par la rumeur publique, sa vie amoureuse constitue un cas d'école du donjuanisme), et, selon ses biographes, faible du fait de certaines failles : le peu de quartiers de sa noblesse³⁹, une aisance financière fragile, une intelligence moyenne, une susceptibilité arrogante et un cynisme quasi-total au détriment de ses conquêtes féminines⁴⁰. Chef militaire de panache et d'une bravoure avérée, son étoile se lève à Fontenoy, atteint son zénith lors de la prise

37 *Essai sur les mœurs*, chap. 129, éd. cit., t. II, p. 229.

38 Un biographe de référence du maréchal, Paul d'Estrée (*Le Maréchal de Richelieu*, Paris, Émile-Paul frères, 1917, p. 68), situe le début avéré de la relation en 1720, lors d'un séjour de Voltaire au château de Richelieu, en Touraine. Il n'est pas impossible qu'elle soit plus ancienne encore, Armand Arouet étant dès longtemps le notaire des Vignerot du Plessis. Voltaire varie dans les mentions relatives à l'ancienneté de la « protection » du duc mais corrobore la décennie 1710 (voir D5995 ; D17574). La correspondance échangée entre les deux hommes nous est connue à partir de 1732. Elle est particulièrement soutenue durant la dernière décennie de vie du patriarche, et Richelieu sera l'un des visiteurs assidus du quai des Théatins entre février et mai 1778.

39 Voir Benedetta Craveri, Introduction à la *Vie privée du maréchal de Richelieu* (Paris, Desjonquères, 1993) : « Le cynisme et l'immoralité peuvent également devenir un élément de distinction sociale et faire fonction de titre de noblesse. [...] le désir de briller, la "nécessité de plaire" de l'homme du monde, l'amabilité, le brio, l'art de conter dépassent de loin l'ambition du libertin de saisir son reflet dans la souffrance de sa victime » (p. 10-11).

40 « Égoïste et sec, comme tous les orgueilleux, il ne pensait qu'à lui, qu'à ses plaisirs, qu'à ses satisfactions d'amour-propre » (Paul d'Estrée, *Le Maréchal de Richelieu*, op. cit., p. 86).



de Port-Mahon et pâlit durablement après le désastre humiliant de Rossbach⁴¹. L'un des quatre premiers gentilshommes de la Chambre du roi, il exerce la tutelle quadriennale sur le Théâtre où son intérêt pour la carrière des jeunes actrices n'est pas sans influence sur sa politique théâtrale.

Envers celui qu'il affuble – après Fontenoy, et jusqu'au bout, malgré Rossbach – du vocatif « mon héros », Voltaire ne trouvera jamais le ton juste. Il n'a pas la proximité intellectuelle qui transparait, au-delà des formes respectueuses, avec d'autres protecteurs disposant de la puissance d'État : d'Argenson, Choiseul, Turgot, Frédéric, Catherine, etc. Dès le début de leur relation, il se méfie du caractère de Richelieu⁴². Il n'estime pas son goût en matière de poésie dramatique⁴³ ; il ressent comme une atteinte insupportable à son intégrité de dramaturge les passades du duc en faveur de telle ou telle favorite du moment⁴⁴. Pire encore : il le finance ; mais, vengeance du faible, son ingénierie financière, malgré les avanies, lui rapporte⁴⁵. Il le craint pourtant et le flatte, signe de son incapacité à établir une relation sur le pied que sa supériorité intellectuelle permettrait. Au fil du temps, l'extrême servilité des débuts perdure, quoique moins flagorneuse à mesure que l'image publique du maréchal s'effrite quelque peu. Aux silences et foudres du grand seigneur, le « pauvre diable » oppose son irréductible persévérance avec une politesse onctueuse et une soumission louangeuse qui n'excluent pas les coups de pied de l'âne⁴⁶. En vérité, Voltaire, qui signe souvent ses missives « votre vieux courtisan », a un jour le mot juste du latiniste lorsqu'il se nomme « votre client »⁴⁷.

302

Il y a l'apparence d'une dialectique du maître et de l'esclave dans ce rapport entre deux hommes si peu faits pour être liés l'un à l'autre pour leur vie entière.

41 La responsabilité de Richelieu est indirecte à Rossbach, mais sa désinvolture envers Soubise est l'une des causes du désastre.

42 « [...] s'il est habile et sage, [le premier secrétaire, Thieriot] se rendra aisément le maître des affaires sur un ambassadeur [Richelieu] jeune et amoureux de son plaisir, inappliqué, et qui se dégoûtera aisément d'un travail journalier » (Voltaire à Thieriot, 13 octobre 1724 [D217]).

43 « [Richelieu] veut absolument du burlesque. J'ai eu beaucoup de peine à obtenir qu'il n'y ait point d'Arlequin [dans *La Princesse de Navarre*] » (Voltaire à d'Argental, 10 août 1744 [D3014]).

44 « [...] il faut que je vous parle de Mlle d'Épinay [...] M. le maréchal paraît avoir usé de ses droits de premier gentilhomme de la Chambre avec cette infante. Il veut la payer en partie par les rôles qu'avait Mlle Gaussin » (Voltaire aux d'Argental, 23 décembre 1762 [D10855]).

45 « J'avais contribué beaucoup au mariage de M. le duc de Richelieu avec Mlle de Guise en prêtant au prince de Guise le sourdaud, vingt-cinq mille livres dont il me fit une rente viagère de deux mille cinq cents livres [le denier dix], croyant que je mourrais dans l'année. Ce fut au contraire le sourdaud qui mourut. L'auguste princesse sa femme, sur les biens de laquelle ma rente fut hypothéquée mourut aussi. Sa fille, la duchesse de Richelieu, en fit autant, et me voici encore en vie pour quelques mois » (Voltaire à Dompierrre d'Hornoy, 7 décembre 1767 [D14576]).

46 « [...] à qui confierais-je mes faiblesses plutôt qu'à mon respectable doyen s'il daignait m'encourager, au lieu de me rabêtir comme il fait toujours » (Voltaire à Richelieu, 25 mai 1772 [D17753]).

47 *Ibid.*





Car si l'on comprend la dépendance de l'homme de lettres dans le contexte d'un paysage français structuré par les états sociaux et le contrôle étatique de l'édition et des spectacles, la fidélité de Richelieu est plus énigmatique : l'aristocrate ne pouvait pas ne pas ressentir l'impuissance de sa condescendance à égaler dans la hiérarchie de l'esprit l'homme frêle et souffreteux⁴⁸ dont il n'était pas même le mécène mais dont il pouvait être, à tout moment, le tortionnaire bureaucratique⁴⁹. Ce sont deux figures du siècle, des contemporains à deux ans près, dont l'altérité de l'un à l'autre semble irrémédiable, qui vieilliront pourtant ensemble, de brouilles en raccommodements, en dépit des obséquiosités courtisanes et supplications vaines de l'un, des rebuffades et moqueries superflues de l'autre⁵⁰.

Ces portraits croisés et le constat du destin qui les lie sont le préalable indispensable à la compréhension du rôle médiateur que jouent, pour les tenir ensemble sans les violences de la passion, l'emploi des vocables métaphoriques de la mythologie, d'une part, le jeu de l'ironie libertine, d'autre part.

MYTHOLOGIES ÉPIQUES

Si, avec des proches (les d'Argental en particulier), Voltaire épanche sa frustration en relatant la propension supposée du maréchal-duc, *alias* « le tyran du tripot »⁵¹, à favoriser l'opéra-comique (qu'il comprenait) au détriment de la scène dramatique (qu'il comprenait mal), il est beaucoup plus académique dans les antonomases susceptibles de parvenir aux oreilles du « tyran ». Le guerrier est « Mars », le repos du guerrier (c'est-à-dire ses maîtresses) se nomme « Vénus ». Le protecteur des spectacles est « Minerve ». Celui qui est resté dans la littérature pour avoir, semble-t-il, surtout inspiré les caractères de Versac et de Valmont et qui a fait don à l'esprit des Lumières de la vogue des *petites maisons*, est convoqué par le plus grand poète dramatique français au sommet de l'Olympe pour y jouir des caresses de « Vénus, de Minerve et de Mars » dont il est le « favori »⁵².

48 Il n'y a pratiquement pas une seule lettre de Voltaire en cinquante années de correspondance avec le duc où il ne peigne un tableau lamentable de sa santé chancelante. Cette déploration n'est pas innocente : le duc, qui a signé une rente viagère sur son souffre-douleur, est un mauvais payeur chronique (le montant moyen de ses arrérages est de 40 000 Lt) ; il faut le confirmer dans l'idée que la dette est proche de cesser de croître.

49 Les dernières années (1772-1773) verront la pathétique bataille de Voltaire pour faire jouer *Les Lois de Minos* à la cour, ce que Richelieu n'acceptera pas.

50 Dans l'une des rares lettres de Richelieu à Voltaire qui nous soient parvenues, le duc parle d'« amitié » (27 mai 1768 [D15042]). Toutefois, « Monseigneur », « mon héros », donne à son ami du « mon cher Voltaire », tout comme Voltaire donne du « mon cher Wagnière » à son secrétaire.

51 Voir la correspondance de l'année 1765 avec d'Argental.

52 D7351, D13825, D14202.





Il y a deux hypothèses d'explication à cette emphase. La première est celle du *granum salis* : la fausse louange, l'un des masques les plus redoutables de l'ironiste. Paradoxalement, elle ne paraît pas la meilleure tant l'attitude louangeuse de l'homme de lettres est constante sur près de cinquante années, et nous avons vu, avec Kierkegaard, que l'ironie ne peut être que fugace ; seul l'humour peut constituer, en littérature et en philosophie, un état permanent, car il n'est pas un espace de contestation ou de défense d'une norme mais une libération vis-à-vis de celle-ci⁵³. L'humour est aussi une posture qui feint de considérer comme normale la réalité la plus absurde et réussit d'autant mieux qu'il ne donne aucun signe de dérision. Or, il arrive au patriarche de se rebeller⁵⁴ et même, l'audace de l'âge aidant, de renvoyer le maréchal de France aux responsabilités induites par sa vie dissolue :

304

Je ne vois dans tout cela [l'interminable procès pour escroquerie qui obsède le duc vieillissant] qu'un seul petit désagrément, c'est la bonté dont Mme de Saint-Vincent se vante, que vous l'avez honorée en passant, quoiqu'elle ne soit ni assez jeune, ni assez jolie pour mériter tant de politesse⁵⁵.

L'autre vision est celle d'une nostalgie de l'épique. Richelieu est un personnage appartenant à la fois à *La Pucelle* et à *La Henriade*. Historiographe de son « héros », Voltaire chante l'exaltation des combats (« Je vois briller au milieu d'eux / Ce fantôme nommé la Gloire »⁵⁶) et prête sa lyre épique aux exploits de son protecteur :

Richelieu, qu'en tous lieux emporte son courage,
Ardent, mais éclairé, vif à la fois et sage,
Favori de l'Amour, de Minerve et de Mars,
Richelieu vous appelle, il n'est plus de hasards ;
Il vous appelle : il voit d'un œil prudent et ferme,
Des succès ennemis et la cause et le terme ;
Il vole, et sa vertu secondant vos grands cœurs,
Il vous marque la place, où vous serez vainqueurs⁵⁷.

53 « L'humour a non seulement quelque chose de libérateur, analogue en cela à l'esprit et au comique, mais encore quelque chose de sublime et d'élevé » (Sigmund Freud, *Le Mot d'esprit et ses rapports avec l'Inconscient* [*Der Witz und seine Beziehung zum Unbewussten*, 1905], Paris, Gallimard, 1953, p. 279).

54 « Vous protégez donc de près Mlle d'Épinay. Cela dit qu'elle est *buona roba* ["bonne marchandise"], mais cela ne dit pas qu'elle est bonne actrice » (Voltaire à Richelieu, 22 juin 1763 [D11274]).

55 Voltaire à Richelieu, 25 mars 1775 (D19385).

56 *Au camp de Philisbourg (3 juillet 1734)*, éd. Sylvain Menant, *OCV*, t. 14, p. 534.

57 *Le Poème de Fontenoy*, éd. Owen R. Taylor, Christopher Todd et John R. Iverson, *OCV*, t. 28a (2008), p. 366-367.





Mais le personnage se prête tout autant à une autre forme de conquêtes (pour employer le langage du temps) et le poète épique quitte l'alexandrin pour les octosyllabes du ton galant (« Vous revîntes vite à Paris / Mêler les myrtes de Cypris / À tant de palmes immortelles »⁵⁸), quand ce n'est pas celui du corps de garde (« Il faudrait vous le lire à table / Dans votre petite maison / Où Mars et la galanterie / Ont fait une tapisserie / De lauriers et de poils de con »⁵⁹). Il est vraisemblable que le polygraphe éprouve ce que Freud nomme (à propos du trait d'esprit) une « décharge psychique »⁶⁰ à promener ainsi son talent d'un registre à l'autre pour construire l'image d'un chef de guerre triomphateur des ennemis de la France comme il l'est aussi du sexe. L'homme et ses caprices lui procurent bien des désagréments, mais il connaît depuis longtemps le défaut de sa cuirasse : le prix qu'il attache à sa réputation de séducteur.

IRONIE ET LIBERTINAGE

L'allusion libertine est, en effet, avec l'exaltation des gloires militaires du héros, le ressort principal dont l'écrivain joue pour flatter son protecteur. Dans le cas de Richelieu, il n'est nul besoin du brouillard sémantique dont Voltaire gaze ses pointes coquines à destination des femmes du beau monde. Le duc est fier d'être connu pour libertin, et le rappel de ses penchants non seulement gratifie son image de soi mais encore rehausse sa réputation par les mots choisis dont un grand poète orne son vice. Il faut distinguer toutefois les personnages dont Voltaire se sert pour introduire les allusions au libertinage du maréchal-duc dans ses missives : sans retenue quand le prétexte est pris parmi le personnel féminin du théâtre, beaucoup plus ambigu quand l'épistolier implique des proches, voire quand il se met en scène lui-même dans la pantomime du ballet érotique.

Les actrices sont une ressource inépuisable pour l'ironie voltairienne à destination de Richelieu, comme elles semblent aussi l'être pour la satisfaction des instincts de ce dernier : « Il est vrai que votre protégée n'est que jolie. Tant mieux, vous la formerez et cela vous amusera »⁶¹. La véritable allusion ici n'est pas tant celle du libertinage que celle, beaucoup plus sérieuse aux yeux du dramaturge, de la distribution des rôles en fonction du talent. À l'inverse, Voltaire sait faire avancer ses préférences en jouant sur les vrais critères de choix du maréchal : « Est-il bien vrai Monseigneur que je prends

⁵⁸ Voltaire à Richelieu, 18 novembre 1748 (D3808) ; *Épître LXVIII*, éd. Ralph A. Nablow, *OCV*, t. 30A, p. 487.

⁵⁹ Au même, 8 mai 1744 (D2978).

⁶⁰ S. Freud, *Le Mot d'esprit et ses rapports avec l'Inconscient*, *op. cit.*, p. 135-137 et 170.

⁶¹ Voltaire à Richelieu, 15 juillet 1763 (D11311).



la liberté de vous demander vos bontés pour Mme ou Mlle Gouet ? quel intérêt ai-je à cela ? on dit qu'elle est jeune et bien faite. C'est votre affaire et non la mienne [...] Si Mlle Gouet est si bien faite et si elle a une si belle voix la liberté que je prends est inutile »⁶². Ou encore, le transfert sur le plan de la gaillardise d'une question épineuse pour lui (être intervenu dans la distribution des rôles) lui permet d'échapper au reproche par le sourire de la connivence virile : « On m'a fait un grand crime dans Paris [...] d'avoir ôté un rôle à Mlle Durancy pour le donner à Mlle Dubois [...] Je ne connais aucune actrice. Le bruit public est que le cul de Mlle Durancy n'est ni si blanc, ni si ferme que celui de Mlle Dubois ; je m'en rapporte aux connaisseurs et n'ai acception de personne »⁶³.

Dans ces exemples, l'ironie libertine offerte au protecteur, si elle est d'un goût douteux, peut être justifiée par le pouvoir dont celui-ci dispose. Les choix de Voltaire sont plus étranges lorsque la plaisanterie affecte des catégories morales qui sont aussi des causes pour lesquelles il s'engage, ainsi de la stigmatisation des protestants : « le bruit a couru que vous alliez troquer votre gouvernement de Guyenne contre celui du Languedoc. C'était une grande joie chez toutes les parpaillotes »⁶⁴. On peut sans doute avoir plus de compréhension pour l'humour dépréciatif qu'il s'applique à lui-même pour mieux mettre en relief les supériorités physiques de son contemporain Richelieu : « J'ai reçu Mlle Clairon, comme vous le vouliez, et comme elle le mérite [...] Il ne lui a manqué que la petite attention dont vous l'honorâtes il y a quelques années ; mais il n'y a pas moyen que je sois aussi poli que vous. Je vous assure qu'elle aurait été bien attrapée si elle avait exigé les mêmes civilités »⁶⁵.

La perplexité est plus grande sur les raisons qui le poussent à représenter au duc une féminisation bouffonne de lui-même :

Il y a dans Paris force vieilles et illustres catins à qui vous avez fait passer de joyeux moments, mais il n'y en a point qui vous aime plus que moi⁶⁶.

Vous m'avez laissé à Lyon, comme Thésée laisse son Ariane dans Naxos⁶⁷.

⁶² Au même, 26 décembre 1755 (D6652).

⁶³ Au même, 13 décembre 1767 (D14586).

⁶⁴ Au même, 22 juin 1763 (D11274).

⁶⁵ Au même, 23 août 1765 (D12847).

⁶⁶ Au même, 7 septembre 1753 (D5502). Une autre lettre depuis Potsdam, la même année (à Richelieu, 20 mars 1753 [D5236]), parlait, en langage figuré, de Frédéric comme de sa « maîtresse », de lui-même comme de son « amant » et de leurs difficultés comme d'une brouille d'amants.

⁶⁷ Au même, 29 novembre 1754 (D6002).

Je suis assez comme cette vieille maquerelle qui se mourait et qui disait à ses demoiselles, croyez-vous que je pusse tromper quelqu'un en l'état où je suis ? Comptez, Monseigneur, que l'envie de vous plaire sera ma dernière volonté⁶⁸.

Je suis comme ces vieilles catins qui ne peuvent rien refuser et qui sont trop heureuses qu'on leur demande quelque chose⁶⁹.

Cette mimèse atteint jusqu'au rapport qu'il fait de leur relation avec des proches : « Il n'a jamais été aussi empressé auprès de moi et le moment d'après, il m'accable de dégoûts, il me traite comme ses maîtresses »⁷⁰. Aurait-il tant joué à solliciter le duc par le moyen de l'ironie libertine, qu'il n'en pourrait parfois abstraire la vraie fonction de l'ironiste, celle d'un *deus ex machina* ? C'est en tout cas un vieux couple, querelleur et indissoluble, qui reste jusqu'à la fin uni par autant de méfiance réciproque que de besoin l'un de l'autre : « Il me permet depuis quarante ans de disputer contre lui, et je ne me souviens pas d'avoir jamais été de son avis »⁷¹.

L'ironie libertine est une constante de l'enjouement voltairien des premières aux dernières années du philosophe. Il ne la laisse que rarement dériver vers le licencieux⁷². Au service de la sociabilité comme de la raison critique, elle est une arme rhétorique que Voltaire manie ainsi que d'autres facettes du langage oblique. Son efficacité dans ses diverses intentions n'est pas à démontrer : elle fit passer pour facéties et esprit du temps nombre d'audaces politiques, littéraires, relationnelles et religieuses qui eussent valu à leur auteur plus encore de persécutions qu'il n'en eut, ce qui n'est pas peu.

68 Au même, 30 juillet 1765 (D12816).

69 Au même, 12 février 1772 (D17596).

70 Voltaire à Mme de Saint-Julien, 19 mai 1773 (D18381).

71 Voltaire à d'Argental, 14 novembre 1764 (D12192).

72 Même *La Pucelle*, où des centaines de vers sont consacrés à la question de la perte du pucelage, traite avec humour et un langage allusif les épisodes les plus scabreux (par exemple, la zoophilie au chant XX).